



**Fiche de constitution d'un dossier pour
la délivrance d'un certificat d'agrément pour
les véhicules transportant certaines
marchandises dangereuses**

**Certificat d'agrément "matières dangereuses"
Demande de délivrance pour un véhicule PORTEUR**

VEHICULES CONCERNES : Véhicules porteurs de citernes fixes ou de citerne démontable complet ou complété ayant fait l'objet d'une réception par type ou à titre isolé matières dangereuses

NATURE DU DOSSIER A CONSTITUER (original + copie)

- Pièce 1 Demande de certificat d'agrément (voir modèle Annexe 1)
- Pièce 2 Titre de circulation du véhicule (ou carte grise)
- Pièce 3
Pour les véhicules ayant fait l'objet d'une réception par type matières dangereuses
Notice descriptive des équipements ADR du véhicule de base et/ou du véhicule complet ou complété avec le procès verbal de réception du véhicule et le certificat de conformité (notice barrée orange)
ou
Pour les véhicules ayant fait l'objet d'une réception à titre isolé matières dangereuses
Notice descriptive des équipements ADR du véhicule de base et/ou du véhicule complet ou complété avec le procès verbal de réception à titre isolé du véhicule
- Pièce 4 Procès verbal de réception de la citerne avec certificat de conformité et notice descriptive (notice barrée jaune)
- Pièce 5 Descriptif et note de calcul des fixations (sauf si inclus dans la notice descriptive de la citerne ou dans la notice des équipements ADR)
- Pièce 6 Liste des matières transportées
Nota : concerne les citernes destinées au transport des matières de la classe 2 ainsi que les citernes pour lesquelles la réception prévoit une liste des matières transportables
- Pièce 7 Attestation d'épreuves des flexibles
- Pièce 8 Rapport de contrôle de la citerne
- Pièce 9 Pour les véhicules ayant fait l'objet d'une réception par type matières dangereuses
Attestation du respect du 9.7.5.1 du règlement ADR sur la stabilité
- Pièce 10 Attestation du constructeur du châssis selon le règlement de Genève ECE n° 111 (lorsque cette attestation ne figure pas dans le certificat de conformité du véhicule)
- Pièce 11 Plan de chargement

Nota : transport des matières pulvérulentes ou granulaires, les citernes à déchets opérant sous vide et les citernes de grand volume à transport alterné non concernés

- Pièce 12 Attestation de condition d'utilisation (pour le non équipement pour la récupération des COV)
Nota : le cas échéant, pour les véhicules porteurs de PTAC n'excédant pas 19 tonnes, affectés notamment au transport d'essence pour moteurs d'automobiles (n° ONU 1203) et non équipés de dispositifs prévus par l'arrêté du 19 décembre 1995

Annexe 1
DEMANDE DE CERTIFICAT D'AGREMENT

Demandeur : *nom, prénom ou raison sociale*

Adresse :

Téléphone :

Véhicule (1) immatriculation :
 n° de série :

Citerne (1) marque :
 type :
 n° de série :
 code citerne :

Dans le cas d'un changement de propriétaire (1) :

Nom, prénom ou raison sociale de l'ancien propriétaire :

Adresse :

téléphone :

Le soussigné

- certifie que la citerne - le véhicule - le véhicule - citerne n'a subi aucune transformation depuis son achat (1)
 - certifie que la citerne n'a subi aucune réparation depuis son achat (1)
 - déclare que la citerne a été réparée – transformée (1)
 - déclare que l'équipement du véhicule a été transformé (1)
- demande un certificat d'agrément établi au nom du demandeur pour le matériel visé ci-dessus .

Fait à , le

(nom, qualité du signataire et cachet)

(1) rayer les mentions inutiles ou sans objet